

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**

**Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue mardi, le 18 décembre 2001 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Tartre.**

Étaient présents: mesdames les conseillères Gisèle Péladeau, Linda McGrail, messieurs les conseillers, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Serge Roy, ainsi que la directrice générale, madame Manon Bernard.

Absent pour cause: monsieur le conseiller, Jacques Montesano.

L'avis de convocation ayant été signifié par la secrétaire-trésorière le 11 décembre 2001, à tous les membres du conseil municipal, tel que requis par le Code municipal et même aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE RECUEILLEMENT**

**2001-12-279 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**2001-12-280 OUVERTURE DES SOUMISSIONS – ASSURANCES DOMMAGES 2002**

Après avoir pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions et du rapport rédigé par la directrice générale; il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, le portefeuille d'assurances générales pour l'année 2002, à la compagnie Labrecque, Brouillette, Castelli Inc., le tout selon les documents d'appel d'offre. Une partie de la dépense sera prise à même le fonds général et l'excédent sera pris à même le surplus libre et non autrement approprié.

ADOPTÉE

**2001-12-281 OUVERTURE DES SOUMISSIONS – PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS**

Après avoir pris connaissance du rapport rédigé par le directeur des Services communautaires;

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu d'octroyer à la firme Plani-Cité, le mandat de l'élaboration du plan directeur des parcs et espaces verts, des terrains sportifs et des pistes cyclables, selon la proposition déposée le 30 novembre 2001, le tout pour un montant de 18,000 \$ plus les taxes applicables. La dépense sera prise à même le fonds parcs et terrains non autrement approprié.

ADOPTÉE

**2001-12-282    LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu de lever l'assemblée à 19h55 heures.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Manon Bernard  
Directrice générale

\_\_\_\_\_  
Michel Tartre  
Maire

/vc

\*\*\*\*\*

